

---

## **Santé environnementale et santé au travail**

---

### **Microprogramme de deuxième cycle**

**(santé environnementale et santé au travail)\* 2-488-6-0**

---

Ce programme est sous la direction du département de santé environnementale et santé au travail (École de santé publique).

La direction du programme est assurée par Dr Nolwenn Noisel.

Pour information, s'adresser au no 514 343-6134, télécopieur : 514 343-2200.

Site Web du département : <http://espum.umontreal.ca/dsest>

Courrier électronique : [info@dsest.umontreal.ca](mailto:info@dsest.umontreal.ca)

#### **Admissions – Dates limites**

- 1<sup>re</sup> juillet pour le trimestre d'automne
- 1<sup>re</sup> novembre pour le trimestre d'hiver

#### **Objectifs du microprogramme de deuxième cycle (santé environnementale et santé au travail)**

Le microprogramme de deuxième cycle (santé environnementale et santé au travail) vise l'enrichissement des connaissances et l'amélioration des qualifications de professionnels oeuvrant dans un domaine relié à la santé, à l'environnement ou à la toxicologie. Il permettra, dans un contexte de formation continue, la mise à jour et le développement de nouvelles compétences. Il permettra l'insertion dans les programmes de DÉSS en environnement, santé et gestion des catastrophes, DÉSS en santé environnementale mondiale, DÉSS en toxicologie et analyse du risque ainsi qu'à la maîtrise en santé environnementale et santé au travail dans le respect de la structure de ces programmes.

#### **Règlement pédagogique propre au microprogramme de deuxième cycle (santé environnementale et santé au travail)**

##### **1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en santé environnementale et santé au travail, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans un domaine des sciences de la santé, des sciences biologiques, en chimie, en physique, en génie chimique, en géologie, en géographie physique ou de tout autre diplôme jugé équivalent, avec une moyenne minimale de 70% (2,7 Université de Montréal).

##### **2. Programme et choix de cours**

Le programme comporte 15 crédits de cours de deuxième cycle. Ils se répartissent comme suit : un bloc de 6 crédits obligatoires et un bloc de 9 crédits à option.

---

\* Le microprogramme conduit à une attestation d'études.

### 3. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est l'équivalent d'un trimestre à temps plein et la durée maximale est de deux ans à compter de l'inscription initiale.

A noter que la scolarité du microprogramme est répartie sur deux trimestres en raison de l'offre de cours.

### 4. Passage au diplôme (DÉSS) ou à la maîtrise

Les étudiants admis au microprogramme sont aussi admissibles au DÉSS en Environnement, santé et gestion des catastrophes, ou en Santé environnementale mondiale ou en Toxicologie et analyse du risque ou à la Maîtrise en santé environnementale et santé au travail avec travail dirigé ou avec stage (sous certaines conditions).

### Structure du programme

#### Bloc A – Cours obligatoires (6 cr.)

MSN	6115	Santé et environnement I, 3 cr. (offert à l'hiver)
TXL	6010	Introduction à la toxicologie, 3 cr. (offert à l'automne)

#### Bloc B – Cours à option (9 cr.)

Parmi les cours des répertoires de santé environnementale et santé au travail (MSN), des diplômes en environnement et prévention (ENV) ou en toxicologie et analyse du risque (TXL).

ENV	6000	Modélisation et environnement, 3 cr. (automne)
ENV	6002	Les impacts environnementaux, 3 cr. (hiver)
ENV	6003	La protection de l'environnement, 3 cr. (automne)
ENV	6005	Catastrophes et aspects juridiques, 3 cr. (hiver, années paires)
ENV	6006	Gestion des menaces biologiques, 3 cr. (hiver, années impaires)
MSN	6018	Toxicologie industrielle, 3 cr. (hiver)
MSN	6021	Gestion des risques en santé environnementale, 3 cr. (été)
MSN	6022	Techniques d'évaluation des agents chimiques, 3 cr. (automne)
MSN	6023	Agents physiques : mesure et maîtrise, 3 cr. (hiver)
MSN	6024	Ventilation et protection individuelle, 3 cr. (hiver)
MSN	6025	Hygiène de l'environnement, 3 cr. (hiver)
MSN	6026	Méthodes d'analyse de données, 3 cr. (automne)
<del>MSN</del>	<del>6027</del>	<del>Bases en toxicologie et en épidémiologie, 3 cr. (automne)</del>
MSN	6028	Changements climatiques : impact santé, 3 cr. (hiver)
MSN	6111	Hygiène du travail, 3 cr. (automne)
MSN	6112	Stratégies d'évaluation des risques, 3 cr. (automne)
MSN	6136	Principes de l'analyse du risque I, 3 cr. (hiver)
MSN	6138	Principes de l'analyse du risque II, 3 cr. (été)
MSN	6144	Communication et catastrophes environnementales, 3 cr. (automne)

MSN	6146	Toxicologie prédictive, 3 cr. (automne)
MSN	6148	Catastrophes, urgences et santé, 3 cr. (hiver)
TXL	6002	Méthodes analytiques en toxicologie, 3 cr. (hiver)
TXL	6012	Toxicologie des médicaments, 3 cr. (hiver)
TXL	6014	Toxicologie de l'environnement, 3 cr. (automne)
TXL	6016	Toxicologie agro-alimentaire, 3 cr. (automne)
TXL	6030	Évaluation du risque toxique I, 3 cr. (automne et hiver)
TXL	6031	Évaluation du risque toxique II, 3 cr. (automne et hiver)

**Cours complémentaire – obligatoire (0 crédit)**

SPU 6000            Communication scientifique en santé publique, 0 cr.

<http://espum.umontreal.ca/dsest>

2017-07-24